

# La Gazette

## Saint-Quentin-en-Yvelines

**PLAISIR**  
**EXCLUS DE LA PRIME SÉCUR, LES MÉDICO-SOCIAUX ONT MANIFESTÉ LEUR MÉCONTENTEMENT**  
**Actu page 6**

### La nouvelle maison de santé a accueilli ses premiers patients

**Dossier page 2**

En projet depuis une dizaine d'années, la maison de santé pluridisciplinaire universitaire a ouvert la semaine dernière. Elle comptera une vingtaine de praticiens.

MAISON DE SANTÉ  
PLURIDISCIPLINAIRE  
UNIVERSITAIRE  
MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
**400 Saint-Quentinois ont manifesté contre la loi « sécurité globale »**  
**Actu page 4**

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**  
Covid-19 : vaste dépistage au Vélodrome **Page 4**

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**  
Un cadeau par jour avec l'Île de loisirs **Page 4**

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**  
Cette année, le Téléthon doit s'adapter à la crise sanitaire **Page 8**

**PLAISIR**  
Pour un Noël solidaire, la Ville collecte des jouets **Page 8**

**FAITS DIVERS**  
Le CRA de Plaisir est au maximum de sa capacité d'accueil **Page 10**

**SPORTS DE COMBAT**  
Pluie de médailles européennes pour Trappes en taekwondo **Page 12**

**CULTURE**  
Montigny : La réalité virtuelle au service du spectacle **Page 14**

**LA VERRIÈRE**  
**MAIRE DE 1983 À 2012, PIERRE SELLINCOURT, EST DÉCÉDÉ**  
**Actu page 6**



**LES CLAYES-SOUS-BOIS**  
Le site de Permaswage ne sera pas délocalisé dans la Drôme  
**Actu page 4**



**MAUREPAS**  
CarNext.com transforme son site logistique en espace de vente de voitures d'occasion  
**Actu page 8**

En 2020, profitez d'une

# visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines  
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

# La nouvelle maison de santé a accueilli ses premiers patients

► DAMIEN GUIMIER



Le professeur Alain Jami espère que cette maison de santé va permettre de « regrouper une équipe qui va jeter les bases de la pérennisation de l'activité et de l'offre de soins » à Montigny-le-Bretonneux.

Les élèves passés par l'école Jacques Prévert ne reconnaîtraient plus leur ancien établissement. Lundi 23 novembre, la Maison de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU) y a officiellement pris place, à l'issue d'une restauration complète d'une partie du bâtiment. Elle accueille, dès l'ouverture, près d'une dizaine de médecins généralistes et les premiers patients ont été reçus. Dans les cabinets, les praticiens sont encore en train de peaufiner les derniers détails de leurs aménagements. L'une des particularités de cette structure est son caractère « universitaire » : des doctorants pourront y être formés aux côtés des professionnels de santé. Cette MSPU doit permettre de pérenniser l'offre de soins de Montigny-le-Bretonneux, dans un contexte national de désertification médicale.

## Pérenniser l'offre de soins

Après des travaux commencés à l'automne 2019, c'est un projet lancé il y a plus d'une dizaine d'années par la municipalité et l'Association des médecins des trois villages qui se concrétise. Et en particulier par le président de cette dernière, le professeur Alain Jami, médecin généraliste installé à Montigny-le-Bretonneux depuis 1989 et directeur du département de médecine générale de l'Université de Versailles-Saint-Quentin (UVSQ). Ce dernier fait remonter l'idée initiale à 12 ans.

Mardi 24 novembre, au lendemain de l'ouverture de la MSPU, le maire de Montigny-le-Bretonneux, Lorrain Merckaert (DVD), a symboliquement remis les clés des lieux à Alain

Jami et l'équipe de médecins, une inauguration officielle ne pouvant pour l'instant pas avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

« [...] Comme Montigny, comme tout Saint-Quentin-en-Yvelines, est issue d'une "ville nouvelle", on a eu une génération de médecins qui est arrivée dans les années 90. Et on avait constaté, il y a déjà un certain nombre d'années, que l'on risquait de s'exposer, au moment où une bonne partie de ces médecins partirait à la retraite, à un manque important de médecins sur le territoire, rappelle Lorrain Merckaert à propos de la genèse du projet. *Donc on a commencé à regarder comment faire pour assurer la pérennisation de l'offre de soins sur la ville.* »

C'est partant de ce constat que l'association de médecins et la municipalité ont abouti au projet de Maison de santé pluridisciplinaire universitaire. Elle comptera à terme neuf médecins généralistes, deux sages-femmes, une orthophoniste, deux kinésithérapeutes, trois psychologues, deux diététiciennes et trois infirmières, détaille le maire ignymontain. Dès l'ouverture, les généralistes étaient présents ; et les kinésithérapeutes, orthophonistes et sages-femmes s'y installeront d'ici le début d'année prochaine.

D'après le professeur Alain Jami, une telle structure présente de nombreux avantages. « Il y a le fait de regrouper une équipe qui va jeter les bases de la pérennisation de l'activité et de l'offre de soins sur le bassin de population dans lequel on est implanté, souligne-t-il. *Surtout qu'on est dans un contexte de*

désertification médicale : quand on voit qu'on a réussi à recruter plusieurs jeunes, c'est appréciable. »

L'une des caractéristiques de la MSPU est également que des jeunes doctorants pourront y être formés. Une convention a en effet été passée entre l'Agence régionale de santé (ARS), l'UFR des Sciences de la santé Simone Veil rattachée à l'UVSQ et l'association de médecins. Elle confère à la MSPU son statut « universitaire ». La structure accueille ainsi des internes de 1<sup>er</sup> niveau, des internes de 2<sup>e</sup> niveau et des externes qui sont encore en 2<sup>e</sup> cycle, indique le professeur Alain Jami. Il précise que tous les médecins sont maîtres de stage, les « trois quarts » étant d'ailleurs « membres du département de médecine générale de l'UVSQ », et donc que « tout le monde accueille un étudiant ». Une manière, espère-t-il, de fidéliser les internes « sur le territoire ».

Les nouveaux jeunes médecins qui sont arrivés et les internes qui y exerceront représentent une dizaine de personnes d'après Lorrain Merckaert. Ce qui lui fait dire que l'objectif d'assurer la relève, « qui était porté avec les médecins au début du projet il y a plusieurs années, au moment même de l'ouverture de la structure, il est déjà atteint ».

L'un des autres avantages d'être regroupés dans un même lieu est un travail en synergie simplifié, notamment pour organiser des réunions « autour des situations compliquées », des « créations de protocoles de soins, des créations d'actions de santé publique,

etc. », énumère le professeur Alain Jami : « Il y a plein de choses qu'on avait envie de mettre en place et qu'on va mettre en place. On a du plaisir à travailler ensemble, on a des projets, les gens sont créatifs et très complémentaires, ça donne envie. » La recherche a également une part importante dans le projet de la MSPU.

## Une extension déjà possible

D'un point de vue bâtimentaire, la municipalité a entièrement transformé une large partie de l'ancienne école Jacques Prévert pour qu'elle puisse accueillir la MSPU. Un étage a notamment été créé afin d'agrandir le nombre de m<sup>2</sup> disponibles et « pouvoir accueillir tous les cabinets qui étaient projetés », note Lorrain Merckaert. « Il y avait l'idée, c'est ce qu'on avait travaillé avec les médecins, [...] d'avoir un très bel endroit, fonctionnel, lumineux, qui puisse être attractif et donner envie à d'autres médecins de venir rejoindre l'équipe progressivement », ajoute-t-il.

En projet depuis une dizaine d'années, la maison de santé pluridisciplinaire universitaire a ouvert la semaine dernière dans l'ancienne école Prévert. Elle comptera une vingtaine de praticiens.

Le pari semble déjà réussi puisque le professeur Alain Jami a souligné lors de la remise des clés que la MSPU affichait déjà complet, et confiait avoir reçu des appels de confrères qui souhaitaient savoir s'il restait de la place. Mais le maire de Montigny-le-Bretonneux a précisé qu'un potentiel agrandissement d'environ 150 m<sup>2</sup> avait déjà été prévu lors de la conception de la MSPU. Des logements appartenants à la Ville sont en effet attenants à la structure et pourraient être transformés en cabinets médicaux si besoin.

Pour la commune, la transformation de l'école Prévert en maison de santé a coûté 2,45 millions d'euros, financés à hauteur de 200 000 euros par l'ARS et de 800 000 euros par Saint-Quentin-en-Yvelines. L'association de médecins loue la structure à la Ville au travers d'un bail. Pour mémoire, une autre partie de l'ancienne école accueille la maison médicale de garde, la boutique alimentaire des services municipaux, les locaux de la police municipale et des associations. ■

Le cadeau idéal  
à prix Lidl !  
Jeudi 3 décembre

C'est à vous de choisir  
VOUS AVEZ VOTÉ  
IL REVIENT !  
LIDL.FR



-30 €

359

329<sup>9</sup>

Dont 2,10 € d'éco-participation

SILVERCREST  
KITCHEN TOOLSmonsieur  
cuisine  
connect  
n°349665/338924/317552

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS  
DE NOS SUPERMARCHÉS SUR LIDL.FR

Année 2020 - Photo non contractuelle - Prix en euro TTC - Sauf erreurs typographiques - LIDL RCS Cléteil 343 262 622 - Imprimé en U.E.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS. WWW.MANGERBOUGER.FR

# Pour vous, nous mobilisons nos forces.

En ce moment plus que jamais, La Poste s'engage à vos côtés.

**220 000** postières et postiers se mobilisent sur l'ensemble du territoire.

**16 500** bureaux de poste, agences postales communales et points relais accueillent quotidiennement **1,3 million** de clients.

**10 000** relais Pickup restent ouverts dans les commerces autorisés.

**30 000** visites de facteurs chaque semaine pour nos services de proximité : **Veiller Sur Mes Parents**, portage de repas, médicaments et courses.

**7 500** distributeurs automatiques de billets La Banque Postale couvrent l'ensemble du territoire, **500 d'entre eux** étant les uniques distributeurs dans certaines communes.

**1,2 M** de clients allocataires de La Banque Postale sont accueillis chaque mois dans nos bureaux de poste pour retirer leurs prestations sociales.

**12 M** de colis, 20 millions de journaux et magazines et 165 millions de lettres sont distribués **6 jours sur 7**, chaque semaine.

*#tous engagés*

*Ben*



Toutes nos informations et services accessibles  
24h/24 et 7 jours/7 sur [laposte.fr](http://laposte.fr) et [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)

simplifier la vie



## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## 400 Saint-Quentinois ont manifesté contre la loi « sécurité globale »

Environ 400 Saint-Quentinois, selon les organisateurs, se sont réunis devant le théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines le 28 novembre, pour manifester leur opposition à la loi « sécurité globale ».

► DAMIEN GUIMIER



De nombreuses associations saint-quentinoises ont participé à la manifestation du 28 novembre, pour dénoncer une loi « sécurité globale » jugée « liberticide ».

Des manifestations contre le projet de loi sur la « sécurité globale », et en particulier contre son article 24, ont eu lieu dans toute la France le samedi 28 novembre. L'une d'entre elles a eu lieu à 11 h, devant le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) à Montigny-le-Bretonneux, où se sont réunis plus de 400 personnes selon les organisateurs.

Pour rappel, l'article 24 de la loi sur la « sécurité globale », prévoit de pénaliser la diffusion d'images de po-

liciers et gendarmes, si l'intention du diffuseur est jugée malveillante. Auquel cas le diffuseur risquerait jusqu'à un an de prison et 45 000 euros d'amende. Un projet de loi contesté par de nombreuses sociétés de journalistes et organisations de défense de droits de l'homme. D'autant que viennent s'ajouter à ce contexte l'agression du producteur Michel Zecler par trois policiers ou encore l'évacuation musclée de migrants sur la place de la République, deux affaires devenues virales suite à la diffusion de vidéos.

L'idée qu'une manifestation soit organisée à Saint-Quentin-en-Yvelines ce samedi 28 novembre, avant celle prévue à Paris le même jour, a germé en milieu de semaine dernière. Elle a rapidement abouti à l'appel à manifester de nombreuses organisations locales. Dans la foule étaient ainsi réunis plusieurs associations de défense des droits de l'homme, associations écologistes, partis politiques de gauche, syndicats, des conseillers municipaux, des associations de circuits courts, quelques gilets jaunes, etc., et bon nombre de Saint-Quentinois.

Dos au TSQY, les représentants de différentes organisations ont enchaîné les discours contre le projet de loi sur la « sécurité globale », jugée « liberticide » par presque tous les intervenants. « Les gens sont inquiets de la tournure que prennent les choses et en colère contre ces lois, estime Christine d'Amnesty international, satisfaite de la rapide organisation de cette mobilisation locale. Ils ont bien compris qu'il commençait à y avoir une atteinte aux libertés fondamentales. »

« En plus, les événements, malheureusement, nous ont donné raison avec

les trois vidéos virales qui ont tourné. [...] On se rend compte qu'en effet, quand des gens prennent des vidéos, ils permettent qu'au moins on prenne en compte la violence policière, les abus », poursuit-elle en référence à la vidéo de la violente interpellation de Michel Zecler à Paris. Christine estime qu'une telle diffusion « ne serait plus possible si l'article 24 passe » car le diffuseur « pourrait avoir 45 000 euros d'amende ».

« Pour moi, ce projet de loi est une attaque à nos libertés, tranche Antonin, l'un des initiateurs du rassemblement. Il y a deux choses qui m'inquiètent le plus : la répression des mouvements sociaux, en ne pouvant pas diffuser les images des manifestations comme on le souhaite, et la systématisation de la vidéosurveillance et de la reconnaissance faciale. » Dans la foule de manifestants, tous semblaient partager cet avis, à l'image d'Emmanuel, venu « pour essayer de défendre nos libertés » et pour « éviter que cette loi passe, surtout l'article 24 » : « Il faut pouvoir filmer la police et informer. »

Les différentes organisations ayant pris part à cette mobilisation se sont par ailleurs satisfaites d'avoir réussi à réunir aussi largement. « Ça prouve qu'il y a un mouvement citoyen à Saint-Quentin-en-Yvelines », apprécie Christine d'Amnesty international. Et le représentant de la Ligue des droits de l'Homme d'adresser à la foule : « Quelle joie de vous voir tous réunis ici pour défendre la liberté et la démocratie. » ■

## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

## Covid-19 : vaste dépistage au Vélodrome

Saint-Quentin-en-Yvelines organise une campagne de dépistage ouverte à tous les mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 décembre, de 9 h à 18 h au Vélodrome national. Il s'agira de tests antigéniques, gratuits et sans ordonnance, avec des résultats disponibles en moins de 30 minutes. L'opération doit permettre 1 000 tests par jour. L'inscription en ligne est obligatoire, en utilisant l'application mobile Doctolib. Plus de renseignements sur sqy.fr.

## SQY

## Les collectes de sang continuent

L'Établissement français du sang organise bon nombre de collectes de sang en décembre, avec de nombreuses dates prévues à Saint-Quentin-en-Yvelines. Les collectes saint-quentinoises auront lieu le 1<sup>er</sup> décembre à Magny-les-Hameaux, le 3 à Voisins-le-Bretonneux, le 7 à Trappes, le 14 à Guyancourt, le 17 à Élancourt, le 18 à Montigny-le-Bretonneux, le 20 à Villepreux et le 28 à Plaisir. Pour participer, il faut s'inscrire au préalable sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.

## LES CLAYES-SOUS-BOIS

## Le site de Permaswage ne sera pas délocalisé dans la Drôme

À la mi-novembre, les employés de l'équipementier aéronautique des Clayes-sous-Bois ont appris que leur site n'allait pas être délocalisé, comme c'était initialement prévu lors de l'annonce du PSE en septembre dernier. Les négociations ont depuis commencé.

► FARAH SADALLAH

Délocalisation abandonnée, un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui passe de 73 à 63 licenciements, voilà le futur des salariés de Permaswage, aux Clayes-sous-Bois. C'est une petite victoire pour les employés, qui souhaitaient un allègement du PSE et l'annulation de la délocalisation de leur site, spécialisé dans l'équipement aéronautique. Chose faite, les négociations ont désormais commencé entre les partenaires sociaux et la direction. Les syndicats vont donc continuer à demander un allègement du PSE.

Dans l'espoir d'obtenir gain de cause, les employés de l'entreprise de 155 salariés avaient déjà manifesté pendant trois semaines entre septembre et octobre dernier. Mais ils ont dû stopper la grève en raison d'un essoufflement du côté des grévistes, face au mutisme de la direction et surtout suite à l'apparition de



Dans l'espoir d'obtenir gain de cause, les employés de l'entreprise de 155 salariés avaient déjà manifesté pendant trois semaines, entre septembre et octobre dernier.

plusieurs cas de Covid-19, qui ont conduit à la fermeture de la société.

Puis, les salariés ont appris l'annulation de la délocalisation du site dans la Drôme à la mi-novembre, pour des raisons a priori financières. « C'est par rapport à la requalification des pièces et ça met du temps et ça coûte plusieurs millions d'euros, précise Juan Chikh, délégué syn-

dical CGT. Ils n'ont même pas reculé pour le personnel. »

Après l'ouverture des négociations le 17 novembre, ils ont également constaté une modification du PSE, prévoyant 63 licenciements et non plus 73. Contacté par la rédaction, le directeur général de Permaswage, Damien de Veyrac explique : « On a affiné l'organisation, le raisonnement.

Il y a eu des départs volontaires, donc on a affiné. »

Le temps est maintenant réservé aux négociations. Pendant deux mois, au cours de six réunions, la direction et les délégués syndicaux vont essayer de se mettre d'accord. « On souhaite une baisse du nombre de personnes qui partent, revendique le délégué syndical CGT. On aimerait le baisser encore un peu et négocier des indemnités qui soient correctes pour les salariés. »

Sur un autre front, les employés de Permaswage ont assigné leur entreprise au conseil de prud'hommes le 16 octobre et au tribunal judiciaire le 23 octobre, pour non-respect de leur droit de grève. Au conseil de prud'hommes, 126 salariés ont en effet accusé leur entreprise d'avoir neutralisé les effets de la manifestation, en décalant leur planning fixant leurs jours de chômage partiel, selon Juan Chikh et David Metin, l'avocat des salariés de l'entreprise. Une audience a eu lieu le 20 novembre et le délibéré sera prononcé le 29 janvier. « On souhaite que nos jours de grève soient payés au chômage partiel », espère le délégué syndical. Le tribunal judiciaire, lui, donnera son délibéré le 10 décembre. ■

## SQY Un cadeau par jour avec l'Île de loisirs

Du 1<sup>er</sup> au 25 décembre, l'Île de loisirs saint-quentinoise organise son calendrier de l'aveugle, avec des cadeaux à gagner chaque jour.

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines organise son calendrier de l'aveugle. Il prendra la forme d'un tirage au sort quotidien, du 1<sup>er</sup> au 25 décembre, autant d'occasions de « gagner[r] des opportunités de prendre l'air en 2021 », annonce l'Île de loisirs dans un communiqué. Chaque jour, une question sera posée sur la page Facebook de l'Île de loisirs, dont la réponse est sur son site internet. « Il vous suffira alors de remplir le formulaire lié à la question du jour et de l'envoyer avant 17 h », précise le communiqué. Un tirage au sort sera ensuite fait entre les gagnants. Sont à gagner des places pour l'accrobranche, le mini-golf, le parc de jeux pour enfants, des ateliers à la ferme pédagogique, des locations de rosales, de cartes d'orientation, des repas au restaurant, des visites guidées en trottinettes électriques, des initiations au golf, etc.



# Pour soutenir l'économie, nous nous mobilisons.

En ce moment, plus que jamais, La Poste crée des solutions adaptées à tous vos besoins.

**Ma Ville Mon Shopping** accompagne commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs en mettant à leur disposition une plateforme de vente en ligne locale qui inclut la livraison à domicile ou le click and collect.

Avec **Proxi Course**, les livres peuvent être commandés en librairie et livrés par nos factrices et facteurs.

Les clients professionnels de La Banque Postale peuvent bénéficier d'une solution de **paiement par SMS ou e-mail** pour faciliter la mise en place d'un click and collect, même sans site marchand.

La marketplace de [laposte.fr](https://laposte.fr) offre aux commerçants une vitrine e-marchande, avec déjà plus de **140 000 références** accessibles aux 25 millions de visiteurs uniques chaque mois.

La Banque Postale a attribué **2,8 milliards d'euros** aux collectivités territoriales et aux hôpitaux dans une année frappée par la crise sanitaire.

**1 milliard d'euros de Prêts Garantis par l'État** ont été octroyés par La Banque Postale.

Le service **Envoi en Boîte aux Lettres** facilite les ventes entre particuliers et le retour des achats faits sur les sites e-marchands.

*#tous engagés*

*Ben*



Toutes nos informations et services accessibles  
24h/24 et 7 jours/7 sur [laposte.fr](https://laposte.fr) et [labanquepostale.fr](https://labanquepostale.fr)

simplifier la vie



PLAISIR

## Exclus de la prime Ségur, les médico-sociaux ont manifesté leur mécontentement

N'ayant pas droit aux 183 euros accordés par le gouvernement au personnel hospitalier, une large partie des agents médico-sociaux de l'hôpital de Plaisir s'est mobilisée pour réclamer une égalité de traitement.

▶ ALEXIS CIMOLINO



« On veut travailler, mais pas au rabais », « Ségur à avaler », « Le médico-social, c'est pas des sous-soignants, l'équité salariale c'est maintenant ». Les slogans se sont multipliés. Ils étaient 150 à 160, selon certains syndicats, à s'être rassemblés le 26 novembre au Centre hospitalier de Plaisir (CHP) sur les 350 agents médico-sociaux de l'établissement. Un personnel privé de la revalorisation de 183 euros octroyée par l'État dans le cadre du Ségur de la santé pour le personnel hospitalier et qui a manifesté à l'appel de plusieurs syn-

**150 à 160 des 350 agents médico-sociaux de l'hôpital de Plaisir ont manifesté le 26 novembre, dénonçant l'injustice et le mépris dont ils sont victimes en ne touchant pas ces revalorisations.**

dicats pour dénoncer cette situation, touchant 20 % de l'effectif du CHP, selon leur communiqué.

### « Totalemment injuste »

« C'est totalement injuste : même boulot, même grade, même fonction, et pas le même salaire », s'indigne Corinne Le Pape, de la CGT. Une injustice dénoncée aussi par ses collègues des autres syndicats.

« Comment accepter que de l'autre côté de la rue, sur le pôle sanitaire, ils touchent [ces revalorisations], et qu'ici, ils ne touchent pas, alors qu'ils ont le même travail, c'est quand même s'occuper de patients avec pour certains des fragilités psychiques et d'autres des handicaps », souligne Bruno Robyn, secrétaire adjoint FO 78 et agent hospitalier détaché à la sécurité. « Et notamment affectés par le Covid, on en a peut-être même plus que sur le sanitaire »,

poursuit Christophe Ory, membre du bureau FO du CHP.

Tous rappellent ainsi que les médico-sociaux se sont, eux aussi, retrouvés en première ligne depuis le début de la crise sanitaire. Valérie Louis, secrétaire départementale Sud 78, va même plus loin : « C'est dans le pôle handicap que l'on a perdu le plus de gens pendant le Covid. », affirme-t-elle. « C'est une aberration. Je n'ai jamais vu ça dans ma carrière de syndicaliste. Et c'est des secteurs extrêmement durs, on s'occupe de personnes handicapées nuit et jour, s'insurge la représentante syndicale. On est un seul hôpital, avec plusieurs services [...], mais c'est un seul établissement, il n'y a pas de distinction, il n'y en a que aujourd'hui à cause de ce truc-là », peste-t-elle à propos de Ségur, dont elle affirme que même des personnes qui l'ont signé sont contre. « Notre directeur est passé dans tous les services pour dire qu'il déplorait cette mesure », glisse-t-elle.

Valérie Louis pointe la stratégie du gouvernement au sujet d'un complément de 183 euros qui « n'est pas dans les grilles de salaires, ça veut dire que même pour ceux qui l'ont, peut-être qu'ils vont un jour l'enlever, le baisser ». Et s'inquiète pour l'avenir : « Les gens qui sont en médecine ne vont jamais vouloir venir travailler là, ils ne vont pas vouloir perdre 183 euros. Ces services vont être désertés. »

Une pétition de 305 signatures devait être remise le jour-même

à la direction, qui « nous a assuré de son soutien, elle nous a dit qu'elle-même avait fait des démarches pour faire remonter à la fédération hospitalière et notamment aussi aux élus », annonce Corinne Le Pape, qui déplore en revanche n'avoir reçu aucun retour des autorités, alors qu'une lettre avait été envoyée au gouvernement.

### Une pétition de 305 signatures remise à la direction

Le sentiment d'être mis de côté domine d'ailleurs chez le personnel. « Ce n'est même plus une histoire d'argent, c'est de la déconsidération totale, du mépris », lâche Bruno Robyn. « Au départ, c'était pris pour un oubli, deux mois après, on pense que c'est vraiment volontaire, abonde Christophe Ory. Ils font de la discrimination sur des corps de métiers identiques, donc ils seront obligés de réagir, mais sous combien de temps ? Quel montant ? Et avec un effet rétroactif ? On n'en sait rien. »

Dans le même temps, une manifestation d'agents du médico-social se tenait à Versailles, devant la préfecture, à laquelle ont pris part plusieurs services de Saint-Quentin-en-Yvelines. Une autre, nationale, est prévue à Paris le 3 décembre, alors que, d'après les syndicats, plus de 50 000 personnes en France sont concernées par cette non-revalorisation. ■

LA VERRIÈRE

## Maire de 1983 à 2012, Pierre Sellincourt est décédé

Les hommages se sont multipliés en mémoire de Pierre Sellincourt. L'ancien maire de La Verrière est décédé le mercredi 25 novembre à l'âge de 83 ans.

▶ DAMIEN GUIMIER

Une figure historique de La Verrière et de Saint-Quentin-en-Yvelines s'en est allée. Le mercredi 25 novembre, Pierre Sellincourt est décédé à l'âge de 83 ans. Pierre Sellincourt avait été maire de La Verrière de 1983 à 2012 ainsi que vice-président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Pendant ses 29 années de mandat, il aura grandement participé à la transformation de la ville. Il était également une figure communiste du sud des Yvelines, resté fidèle au PCF.



**C'est en 1977 que Pierre Sellincourt avait fait son entrée au conseil municipal de La Verrière, avant d'en devenir maire en 1983, puis de remporter les quatre élections suivantes.**

transformation du Bois de l'étang ou encore la nouvelle mairie.

Suite à l'annonce de son décès, les Verriérois et personnalités politiques sont nombreuses à avoir partagé une pensée émue. « La transformation de La Verrière, c'est lui, a confié son successeur, Alain Hajjaj, à nos confrères de 78actu. C'était une ville sous-équipée. Il a reconstruit

les écoles, la mairie, construit la médiathèque, le Scarabée... Il connaissait par cœur sa ville. La Verrière lui doit beaucoup. Les Verriérois perdent un grand monsieur. »

Maire de 2016 à 2020, Nelly Dutu (PCF) est également revenue sur l'héritage de Pierre Sellincourt. « Durant ces 29 années consacrées à la ville de La Verrière, Pierre n'a cessé

d'avoir en tête l'intérêt des Verriérois, a écrit Nelly Dutu sur Facebook. Il a bataillé avec toutes les instances pour que cette ville, bien qu'étant parmi les cinq villes les plus pauvres du département, soit traitée avec respect. Les Verriérois lui doivent toutes les structures qu'ils utilisent aujourd'hui, dont le nombre est bien supérieur à la moyenne des villes de grandeur comparable. »

### « Un homme de conviction »

S'il siège désormais dans l'opposition, Jean-Yves Blée (DVG) aura été adjoint dans l'équipe de Pierre Sellincourt. Sur les réseaux sociaux notamment, il a tenu à saluer « la mémoire d'un homme qui a beaucoup compté » pour lui, « mais surtout et avant tout pour notre commune ». « Pierre Sellincourt était un homme engagé, un homme de débat, un homme de conviction et surtout homme de culture, ajoute Jean-Yves Blée. [...] Il aura permis à cette toute petite ville d'être entendue et reconnue dans les plus hautes sphères de l'État. »

L'actuel occupant du siège de maire, Nicolas Dainville (LR), nous a quant à lui confié ne pas avoir connu personnellement Pierre Sellincourt, mais en avoir « beaucoup entendu

parler », à propos notamment de « son charisme et de ses longs discours », comme de la construction de la médiathèque et de son combat pour que l'A12 ne soit pas prolongée « en plein milieu de La Verrière » : « Il s'est battu avec beaucoup de pugnacité et de combativité, c'est ce qui ressort des échanges que j'ai eus avec les habitants. »

Même au-delà de La Verrière, le monde politique a rendu hommage à l'ancien maire. « J'apprends avec beaucoup de tristesse la disparition de Pierre Sellincourt ancien et emblématique maire communiste de La Verrière, a notamment twitté l'ancien député Benoît Hamon (Génération.s). La gauche perd un grand militant humaniste. Pensées pour tous les siens. »

Un homme salué également dans les rangs de ceux qui auront été ses opposants politiques, à l'image de Jean-Michel Fourgous (LR), le président de l'Agglomération : « Je suis triste d'apprendre le décès de Pierre Sellincourt, ancien maire de La Verrière. Nous nous sommes combattus politiquement, mais j'estimais l'homme, son engagement sincère pour sa commune et notre territoire de SQY dont il était un pionnier. » Un hommage lui sera rendu en mairie, en présence de sa famille, le 1<sup>er</sup> décembre. ■



AVEC **waster**  
RIEN N'EST MOINS ENCOMBRANT  
QU'UN ENCOMBRANT !



Vous voulez vous débarrasser de déchets qui vous encombrant, sans aller à la déchetterie ?  
Vous avez prévu d'aller à la déchetterie et avez envie de générer des revenus par la même occasion ?  
Waster vous met en relation !

Rendez-vous sur [waster.fr](https://waster.fr) ou téléchargez l'application.

**waster**





## MAUREPAS

## CarNext.com transforme son site logistique en espace de vente de voitures d'occasion

Situé derrière le Village des loisirs, CarNext.com a entièrement réaménagé son site de vente de voitures d'occasion, qui était auparavant sa plateforme logistique.

► DAMIEN GUIMIER

4,5 hectares et plus de 800 voitures exposées. Le 20 octobre, quelques jours avant l'annonce du confinement, CarNext.com a inauguré virtuellement son nouveau site de vente de voitures d'occasion, situé derrière le Village des loisirs et face au tant attendu cinéma. L'entreprise est installée à cet emplacement depuis plus de 20 ans, mais elle y exerçait auparavant son activité de logistique. Exit donc le balai quotidien de camions transportant des voitures.



« On a reconfiguré la totalité du site pour en faire un hub, un espace de vente de véhicules à des clients particuliers », indique Stan Deveaux, directeur des sites français de CarNext.com.

### Avant, une centaine de camions par jour

CarNext.com est une marque dans l'entreprise multinationale LeasePlan. Cette dernière est l'une des premières entreprises dans la location longue durée - en moyenne trois ans - de voitures, principalement à des professionnels. À la fin de la location, ces voitures sont revendues pour une partie à des professionnels, et pour une autre partie à des particuliers via CarNext.com. Jusqu'à il y a deux ans, le site maurepasien de l'entreprise servait principalement de plateforme logistique.

« Toutes les voitures qui étaient restituées en France il y a deux ans, étaient toutes rapatriées, stockées et expertisées ici. Et les voitures étaient vendues à partir d'ici, à 99 % à des marchands en ligne via des enchères, raconte Stan Deveaux, directeur des sites français de CarNext.com, rencontré sur place le 18 novembre. Donc on avait un flux de camions, quasiment une centaine par jours, qui venaient nous déposer des voitures, et qui venaient rechercher des voitures lorsqu'elles avaient été vendues. »

Mais, il y a deux ans, la société a décidé de changer l'orientation du

site, d'autant que la municipalité de Maurepas ne souhaitait apparemment plus que les poids lourds stationnent devant avec l'ouverture prévue du cinéma en face. De plus, l'arrivée du cinéma allait générer un important flux de potentiels clients.

La partie logistique de CarNext.com a donc été répartie dans trois autres villes françaises et « on a reconfiguré la totalité du site pour en faire un hub, un espace de vente de véhicules à des clients particuliers », indique Stan Deveaux, précisant qu'il s'agit d'un « gros investissement ». 18 mois plus tard, le 15 octobre dernier, les

travaux étaient achevés. Ces travaux ont notamment permis de rénover et d'agrandir le bâtiment existant, de construire un bâtiment de livraisons et d'essais route, et deux autres plus petits pour la vente et la logistique.

« Si je reviens sur la notion de "hub", il y a 800 voitures présentes ici, mais les 800 ne seront pas vendues qu'à des clients qui vont venir se déplacer sur site, il y en a 20 à 30 % qui vont être vendues en ligne, qui vont partir d'ici et vont être livrées directement chez le client », poursuit le directeur du site, soulignant que ce chiffre était de 100 % pendant le confinement. Selon lui, « aucun autre acteur sur le marché en Île-de-France » n'a la « capacité de présenter 800 véhicules », parmi « 35 marques », à « une clientèle qui se déplacerait sur le site ».

Avec ce nouveau site, CarNext.com voit en tout cas ses objectifs déculés. « Avant, sur Maurepas, on vendait 800 véhicules par an [à des clients particuliers], précise le directeur du site. Là, l'ambition est quasiment de multiplier par dix. » Il ne cache d'ailleurs pas son attente de l'ouverture du cinéma : « J'espère que, à notre niveau, avec le cinéma et le Village des loisirs, on va redynamiser le fond de la zone commerciale Pariwest. »

Le 18 novembre, Stan Deveaux attendait surtout dans un premier temps de pouvoir rouvrir. Le site regroupe une cinquantaine de salariés, dont ceux du siège français de CarNext.com, et le directeur annonce recruter plusieurs vendeurs. ■

## PLAISIR Une boutique Harry Potter ouvre dans la galerie d'Auchan

Elle a ouvert le week-end dernier et propose de nombreux produits dérivés, objets de collection autour de l'univers de la célèbre saga.

Les fans de l'univers magique d'Harry Potter peuvent ajouter Plaisir dans leur carnet d'adresses. Le week-end dernier, dans la galerie d'Auchan, à la place de Camaïeu, un nouveau magasin Le Repère des sorciers a ouvert. Il s'agit d'une « boutique dédiée à l'univers d'Harry Potter », sur « environ 150 m<sup>2</sup> de surface de vente », précise Philippe Montaulieu, fondateur du Repère des sorciers, qui dispose d'une dizaine de magasins en France.

« Ce n'est pas juste une boutique, c'est une ambiance, un univers, souligne-t-il, annonçant qu'entre 1 500 et 2 000 références y sont proposées. Dans nos boutiques, on retrouve des objets de collection de la saga, des baguettes, des balais, etc. Après, on va retrouver des peluches, des goodies, des livres, les bonbons de Bertie Crochue, du textile, des jeux de société, etc. » Le Repère des sorciers est une aventure familiale lancée par Philippe Montaulieu, en 2018 à Bayonne, devenue un succès. À chaque ouverture, plusieurs centaines de fans s'y pressent.

## SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

## Cette année, le Téléthon doit s'adapter à la crise sanitaire

L'édition 2020 du Téléthon est perturbée par le Covid-19. La plupart des manifestations liées à l'événement ont été annulées, mais certaines ont pu se maintenir, et les dons en ligne ont été renforcés.

► ALEXIS CIMOLINO

Le Téléthon 2020, prévu les 4 et 5 décembre, se tient dans un contexte particulier de crise sanitaire. Dans les Yvelines comme ailleurs, difficile de récolter autant que les autres années, les opérations de collecte physique ayant pour beaucoup été annulées. « On n'a aucune activité dans les gymnases », confie Daniel Bazan, coordinateur du Téléthon Yvelines secteur Est, qui couvre une zone où figure notamment SQY, et dont le rôle est de « faire remplir les contrats, d'enregistrer les contrats, et faire la remontée de la collecte ».

Il indiquait le 26 novembre que, sur l'ensemble du secteur, « aux alentours de 20 000 euros » avaient été récoltés. Soit beaucoup moins que les années précédentes à cette période. Mais Daniel Bazan assure néanmoins n'avoir perdu aucun des contrats passés entre l'AFM Téléthon et

les organisateurs de manifestations. « L'année dernière, on avait 80 contrats, j'en ai fait 74, et 15 nouveaux contrats, alors que d'habitude, on tourne à quatre ou cinq nouveaux contrats à peu près », précise-t-il.

« Partout, ça se remue pour sauver ce qui peut être sauvé », poursuit le coordinateur Yvelines Est, mentionnant l'ouverture des pages de collecte en ligne, et appelant aux dons : « les gens qui ne veulent pas faire le 36 37, qu'ils n'hésitent pas à faire un chèque ». S'il concède que cette année, la majorité des dons s'effectue à distance et notamment en ligne, il met néanmoins en avant « quelques actions qui se font », citant notamment plusieurs communes de SQY, dont Magny-les-Hameaux, où l'association Objectif Téléthon magnycois (OTM) s'est, comme chaque année, fortement mobilisée.



À Magny-les-Hameaux, l'association Objectif Téléthon magnycois a pu réaliser quelques opérations de collecte et notamment une vente de 72 douzaines d'huîtres le 3 octobre.

Son président-fondateur, Daniel Tamman, reconnaît que le Téléthon ne pourra se dérouler comme d'habitude, « puisqu'on ne peut pas avoir le gymnase Cbantal Mauduit, où nous le faisons habituellement ». Certaines activités périphériques en extérieur ont néanmoins eu lieu, en collaboration avec des associations de la ville. Une vente d'huîtres a aussi été réalisée lors de la Foire à la patate le 3 octobre. Le 25 novembre, 1 500 euros avaient été récoltés, très loin des 27 000 de l'an dernier, dans une ville où le don moyen « 2,89 euros par habitant », est « un record dans les Yvelines », selon le président-fondateur, qui compte aussi sur une collecte en quatre points de la commune le 5 décembre au matin : la mairie, les boulangeries du Buisson et Motté, et le centre commercial Intermarché.

« [Le Téléthon], c'est une grande fête à Magny-les-Hameaux, résume-t-il. [Les Magnycois] viennent, participent à des jeux, des activités, ils voient des spectacles. Tout est gratuit, sauf les consommations sur place, et ceux qui peuvent font un don. [...] Cette année, on ne peut attirer personne, on va juste essayer de voir ceux qui peuvent faire un don, on va limiter ça à une formule très très light. » Certaines municipalités se sont aussi mobilisées, comme à Villepreux, où la Ville a décidé de faire un don de 2 000 euros à l'AFM Téléthon. À Montigny-le-Bretonneux, la commune, en collaboration avec plusieurs associations, propose La Quinzaine du Téléthon ignymontain, deux semaines de défis en ligne du 3 au 18 décembre, et ouvre une page de collecte. ■

## PLAISIR Pour un Noël solidaire, la Ville collecte des jouets

La Ville organise une collecte de jouets, neufs ou usagés en bon état, pour les distribuer aux familles en difficulté.

« Noël est l'occasion de gâter ceux qu'on aime, mais tout le monde n'a pas la chance de trouver des cadeaux au pied du sapin », rappelle la Ville de Plaisir dans un communiqué. D'autant que cette année, la crise sanitaire a plongé encore plus de familles dans la difficulté. « Afin de permettre aux enfants de ces familles aujourd'hui fragilisés de profiter d'un beau Noël, la Ville de Plaisir a souhaité insuffler un élan de solidarité en organisant une grande collecte de jouets pour les enfants de 0 à 11 ans », annonce le communiqué. Les personnes intéressées ont jusqu'au 15 décembre pour donner des jouets, neufs ou usagés en bon état, dans les écoles maternelles, les maisons des familles, dans les centres de loisirs élémentaires, et sur le stand des élus au marché. Jeux de société, livres, peluches, puzzles, « chaque jouet sera le bienvenu », insiste le communiqué. Ils seront ensuite distribués aux familles en difficulté.



# LE JEU Deluxe

30€ d'achats  
dont 1 produit *Deluxe*  
= 1 chance de gagner sur [lidl.fr](http://lidl.fr)

**Du 2 au 29 décembre**

**2 MINI à gagner  
par semaine  
et des milliers de cadeaux\***



\* Jeu concours « DELUXE », avec obligation d'achat en supermarché LIDL, organisé par LIDL S.N.C. dans ses supermarchés situés en France métropolitaine et sur internet. Ouvert à toute personne physique majeure domiciliée en France métropolitaine. Jeu tirage au sort sur internet : Entre le 02/12/2020 et le 29/12/2020 inclus, tout client ayant effectué un achat en supermarché LIDL d'une valeur égale ou supérieure à 30€ TTC dont 1 produit de la gamme Deluxe pourra se rendre sur le site [www.lidl.fr](http://www.lidl.fr) pour s'inscrire au tirage au sort. Pour cela, se rendre sur l'espace dédié au jeu « Deluxe », remplir le formulaire d'inscription et renseigner le numéro de ticket de caisse. 1 participation par ticket de caisse. Le ticket de caisse est à conserver pendant toute la durée du jeu. Au total : 5182 lots à gagner. Au total, 4 tirages au sort seront effectués les 14/12/20, 21/12/20, 28/12/20 et 04/01/21 pour désigner les gagnants. Les résultats seront publiés sur le site internet. Règlement et liste des dotations déposés auprès de l'étude SCP B. DEMMERLE - A. STALTER, Huissier de Justice associé, 5 rue Paul Muller Simonis, 67000 Strasbourg, et consultables sur le site [www.lidl.fr](http://www.lidl.fr). Vos données personnelles sont collectées par Lidl aux fins d'organisation du présent jeu et, sous réserve de vos choix, de communication de sa Newsletter. Conformément au règlement général relatif à la protection des données (RGPD), vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition ainsi que de suppression de vos données. Vous pouvez les exercer en écrivant à l'adresse [contact@lidl.fr](mailto:contact@lidl.fr)

**le vrai prix des  
bonnes choses**

**Pour vos fêtes de fin d'année,  
venez acheter un produit Deluxe  
et repartez avec une voiture de luxe.**





## FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► FARAH SADALLAH

« Nous espérons que ce chiffre d'accueil maximum ne sera pas revu à la hausse », s'inquiète une source policière. Le plus petit Centre de rétention administratif (CRA) de France, situé à Plaisir, a été transformé en centre de rétention pour les étrangers en situation irrégulière atteints du Covid-19. Actuellement, 13 sans-papiers convalescents sont isolés chacun dans une chambre double. Le centre en possède 13. Il est donc au maximum de sa capacité d'accueil, selon les dispositions prises par le chef de service du CRA de Plaisir et la direction centrale de la police aux frontières, au moment de la transformation de ce centre, raconte cette même source policière.

Cette dernière pointe une activité en sous-effectif : « La logistique sur place est un réel problème pour les transports des retenus vers les centres de soins hospitaliers, surtout la nuit avec un [...] effectif réduit, et la surveillance toute particulière que nécessitent les retenus malades, avec parfois un profil compliqué. » Une augmentation de la capacité d'accueil viendrait alors aggraver

### Plaisir

## Le CRA de Plaisir est au maximum de sa capacité d'accueil des sans-papiers positifs

Le centre de rétention administratif de Plaisir, transformé en centre Covid-19 pour accueillir les sans-papiers contaminés, est actuellement plein. Une augmentation du nombre de cas pourrait aggraver une activité a priori déjà en sous-effectif.



Désigné le 10 septembre comme le CRA Covid-19, le centre de Plaisir a pour objectif d'éviter la fermeture des autres en France, qui compteraient quelques cas de Covid, et donc de préserver leur capacité d'accueil.

les conditions de travail. Cette situation est envisageable, étant donné que les malades viennent de tous les CRA de France.

Désigné le 10 septembre comme le CRA Covid-19, le centre de Plaisir a pour objectif d'éviter la fermeture des autres CRA en France, où seraient infectés quelques retenus par le Covid-19, et donc de préser-

ver leur capacité d'accueil. Au début, les cas de Covid-19 étaient retenus au CRA de Vincennes, selon une source policière. « Or, [c'est] un grand centre, ce qui monopolisait beaucoup de places en rétention pour "peu" de cas Covid. Il apparaissait cohérent effectivement de désigner le CRA 78 comme nouveau CRA Covid, car il est le plus petit centre de France », rappelle une source policière.

## Yvelines L'ancien préfet Serge Morvan a plusieurs fois entravé la loi pour sa maîtresse

Préfet des Yvelines entre 2015 et 2018, Serge Morvan doit comparaître le 7 décembre pour une affaire de détournement de fonds publics et de réalisation de faux documents, effectués pendant son mandat.

Il a tout bravé pour sa belle et il risque de tout perdre. L'ancien préfet des Yvelines, entre 2015 et 2018, sera jugé le 7 décembre au palais de justice de Versailles, dans le cadre d'une audience de Comparution avec reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). Une procédure rapide lorsque le présumé coupable a avoué. Serge Morvan est donc soupçonné de détournement de fonds publics et de réalisation de faux documents, commis pendant sa fonction, comme l'ont dévoilé nos confrères du *Parisien*.

L'affaire a commencé en juillet 2019, lorsque l'ancien préfet des Yvelines a démissionné de sa fonction de directeur de l'Agence nationale de la cohésion du territoire. C'est sa maîtresse de l'époque qui a tout étalé au grand jour, notamment grâce au dépôt de plainte de son avocat. Désormais son ancienne maîtresse, elle l'accuse

d'abus de faiblesse et de violence, faux et usage de faux, selon les informations du *Parisien*.

Cette femme se serait sentie manipulée par Serge Morvan. Il lui aurait fait croire qu'il allait se marier avec elle, alors qu'il vivait encore avec son épouse, raconte le quotidien francilien. L'ancien préfet aurait ainsi créé de faux bans de mariage et aurait même inventé une nomination auprès d'Emmanuel Macron, pour annuler leur faux mariage.

Empêtré dans ses mensonges, il a décidé de justifier cette nomination en créant un faux document, en copiant le Journal officiel, toujours selon *Le Parisien*. Il aurait également procédé à plusieurs détournements d'argent. Entre 2015 et 2018, Serge Morvan aurait réglé 1 200 euros avec la carte de paiement essence de la préfecture et 2 500 euros pour payer les péages avec la carte professionnelle.



Empêtré dans ses mensonges, il a décidé de justifier cette nomination en créant un faux document, en copiant le Journal officiel, toujours selon *Le Parisien*.

Au total, 10 300 euros ont été détournés pour profiter avec sa maîtresse. Ils déjeunaient à Versailles, séjournèrent dans des hôtels en Ille-et-Vilaine, en Corse, dans le Calvados et les Hauts-de-Seine, énumère le quotidien francilien.

Mais après être passé aux aveux, il a expliqué avoir tout remboursé à la préfecture, en payant des dépenses relevant de l'État avec son propre argent. Il a également raconté avoir réalisé ces faux documents pour faire perdurer sa relation avec sa maîtresse. ■

## Montigny L'un des rappers du groupe SKG a été placé en détention

Son jugement a été renvoyé au 18 décembre. Le rappeur du groupe SKG a été écroué le 27 novembre par le tribunal correctionnel de Versailles. Il est soupçonné d'avoir commis des violences sur des policiers.

Connu sur la plateforme YouTube, un jeune rappeur yvelinois du groupe SKG a été écroué le 27 novembre en comparution immédiate, en attendant son jugement renvoyé au 18 décembre. L'homme, âgé de 21 ans, est soupçonné d'avoir violenté des policiers qui procédaient à son interpellation. Pendant sa garde à vue, il aurait nié les violences et n'aurait pas compris les intentions de la police, rapporte *Le Parisien*.

Les faits se sont déroulés à Montigny-le-Bretonneux. Le 25 novembre, les fonctionnaires de police ont croisé le rappeur dans la rue Paul-Émile Victor. Ils ont voulu le contrôler. Défavorablement connu des forces de police, il devait déjà purger une peine de 12 mois de prison pour des violences commises en 2018.

Les policiers lui ont demandé de les suivre, mais le musicien aurait refusé. Ils ont donc procédé à son interpellation, mais celle-ci ne s'est pas faite sans incident. Le jeune

été convenu que l'infirmière soit présente 20 heures sur 24, selon l'Unsa, l'un des syndicats de police. « Or cette "promesse" n'a pas été tenue, engendrant des grandes difficultés pour nos policiers d'effectuer des transports sanitaires et des gardes aux centres de soins », indique l'Unsa.

Mais le sous-effectif des policiers affectés au CRA n'est pas nouveau. Il était déjà problématique en 2019. Dans un rapport publié cette année-là et réalisé par cinq associations, dont La Cimade ou encore France terre d'asile sur la rétention en France, il est indiqué que l'activité du centre de Plaisir avait augmenté de 40,6 % entre 2018 et 2019. L'administration du centre a donc dépêché des effectifs policiers supplémentaires l'année dernière. Néanmoins, ce renfort n'aurait pas compensé la hausse d'activité, notamment liée à la réouverture de places, toujours selon ce rapport.

Par conséquent, ce nombre de places pourrait bien continuer d'augmenter. « Nous notons une recrudescence des cas Covid dans tous les centres de France », annonce l'Unsa. Le nombre de chambres pourrait ne pas être suffisant pour accueillir toutes les personnes en situation irrégulière atteintes du coronavirus. Nous avons tenté de contacter le responsable du CRA. Mais ce dernier n'a pas répondu favorablement à notre demande. ■



Défavorablement connu des forces de police, il devait déjà purger une peine de 12 mois de prison pour des violences commises en 2018.

rappeur aurait blessé au visage deux fonctionnaires de police et il se serait rebellé pendant le menottage.

Impliqué dans plusieurs affaires, le jeune homme est également sous contrôle judiciaire dans le cadre d'une affaire de violences et séquestration, sur fond de produits stupéfiants, selon *Le Parisien*. En attendant le parquet a mis à exécution la peine d'un an qu'il devait purger. ■

# Mon Département à portée de clic!



- AUTONOMIE
- COLLÈGES
- LOGEMENT
- HANDICAP
- ENFANCE & FAMILLE
- INSERTION
- SANTÉ

**Votre Département vous propose  
un accès rapide à l'ensemble  
des aides et dispositifs  
qui vous concernent sur :**

**78-92.fr**



Yvelines • Hauts-de-Seine



## Sports de combat Belle moisson de médailles pour Trappes aux championnats d'Europe de taekwondo

L'École taekwondo Trappes a décroché cinq médailles, dont une en or, lors des championnats d'Europe des clubs, qui se sont déroulés du 21 au 25 novembre en Croatie.

L'École taekwondo Trappes (ETT) faisait partie des moins de dix clubs représentant la France aux championnats d'Europe des clubs à Zagreb du 21 au 25 novembre, sur un total d'environ 700 athlètes participant. Et la formation trappiste, composée pour l'occasion de six combattants, a rapporté cinq médailles de son déplacement dans la capitale croate. Dont une du plus beau métal, puisque Moncef Miguel s'est paré d'or chez les cadets, tandis que Jibryl Mara obtient lui l'argent dans la même catégorie d'âge. Chez les femmes, le club a remporté une médaille en junior, en argent grâce à Inès Tahraoui. Cette dernière et sa coéquipière Khalida Haddad étaient aussi engagées en moins de 21 ans et ont chacune décroché le bronze.

### « Une grosse performance »

« C'est très positif, sachant que l'on rencontre les meilleurs clubs d'Europe, et il y avait même quelques équipes nationales, comme l'Espagne,



Les Trappistes ont décroché cinq médailles : le bronze pour Khalida Haddad et Inès Tahraoui, mais aussi l'argent pour cette dernière et Jibryl Mara, et l'or pour Moncef Miguel (au centre, en arrière-plan).

la Turquie, la Russie, se réjouit Jaouad Chouba, directeur sportif de l'ETT. C'est une grosse performance, on est contents. Le travail porte ses fruits, [...] ce qu'on fait, ça marche. On va essayer de continuer sur cette dynamique et former encore plus de champions. » Le club, qui participait pour la troisième fois à ce type de championnat, améliore ainsi largement le bilan de sa dernière participation, il y a deux ans,

puisqu'il n'avait à l'époque décroché qu'une médaille de bronze, sur quatre ou cinq combattants.

Sur les quatre médaillés trappistes, trois – Khalida Haddad, Inès Tahraoui et Moncef Miguel – figuraient sur les listes ministérielles des athlètes de haut niveau et ont donc pu bénéficier des installations pour préparer une compétition qui se déroulait sous un protocole sani-

taire très strict. « La compétition se passait à l'hôtel, il y avait une grande salle en bas avec les tatamis, [...] il ne pouvait pas y avoir plus de 50 personnes dans la salle, raconte Jaouad Chouba. On avait des heures précises de passage, il fallait avoir le test PCR négatif, il y avait des contrôles de température. [...] On a été testés près de trois fois en une semaine. »

Il s'agissait d'ailleurs de la première compétition disputée par l'ETT depuis mars et le début de la crise sanitaire. Mais peut-être pas la dernière de l'année puisque grâce à leurs médailles, Moncef Miguel et Jibryl Mara se sont qualifiés pour les championnats d'Europe cadets, qui auront lieu les 11 et 12 décembre à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. Mais il faut encore obtenir le feu vert de la fédération. « On est en train de voir avec le DTN, car ils n'ont pas annoncé de sélection de l'équipe de France, explique Jaouad Chouba. On est en train de voir si on peut quand même les emmener sous notre responsabilité, en représentant la France. » Et pourquoi pas repartir avec de nouvelles médailles dans la besace. ■

### Une jeune taekwondoïste trappiste a intégré l'Insep

Khalida Haddad, 16 ans, a intégré depuis septembre le pôle France de taekwondo à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep), comme le rapportait déjà le SQYmag dans son numéro de novembre. Licenciée à l'École taekwondo Trappes (ETT), elle rejoint ainsi Nisrin Hebbar - ancienne du club trappiste, mais désormais à Clichy - au sein de la structure de référence du sport de haut niveau en France, par laquelle sont passés les plus grands noms du taekwondo tricolore, comme Gwladys Épangue, Pascal Gentil ou encore Marlène Harnois. « C'est la plus haute structure de performance en France, donc bien sûr que c'est une fierté. Mais ce n'est pas une finalité, ce qu'on aimerait, c'est la voir aux JO. Mais c'est un début », nous confie Jaouad Chouba, directeur sportif de l'ETT, ajoutant que la jeune championne « est en interne, fait ses études là-bas en parallèle », et passe donc « toute la semaine » à l'Insep, rentrant seulement le week-end.

## MOBILISÉS POUR NOS 339 000 CLIENTS PROS ET ENTREPRISES

Nos conseillers sont à vos côtés  
AU QUOTIDIEN.

SOLUTIONS DE PAIEMENT  
pour vos activités d'e-commerce.

GAIN DE TRÉSORERIE DE 45 JOURS  
avec le financement par affacturage  
dès la commande.

Prolongation de la période de souscription  
du PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT  
jusqu'en juin 2021.

C'EST VOUS  
L'AVENIR  SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE

Source : Société Générale - Rapport financier annuel 2019 - 03/2020.

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 PARIS. Crédit photo : Getty Images - Novembre 2020.



Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°  
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

**+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ  
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES**

au service des collectivités et des usagers





## Montigny-le-Bretonneux TSQY-Scale-1 Portal, une collaboration pour mettre la réalité virtuelle au service du spectacle

**Le théâtre a démarché la startup ignymontaine spécialisée dans les technologies immersives pour expérimenter une solution permettant de regarder un spectacle à distance dans des conditions quasi-réelles.**

*on travaille depuis un an ou un an et demi avec l'hôpital pédiatrique de Bullion, qui accueille 170 patients jusqu'à 18 ans. Les trois quarts ne peuvent pas se déplacer.*

**« Comme si vous étiez pratiquement sur scène »**

Assister à un spectacle se tenant au Théâtre de SQY (TSQY) depuis l'autre bout du département ou de la France, en ayant l'impression d'être sur place. C'est possible avec la nouvelle technologie développée par la startup ignymontaine Scale-1 Portal, spécialisée dans la réalité virtuelle, qui, comme l'avait déjà révélé TV78, a collaboré avec le TSQY depuis le printemps dernier pour tester cette solution.

« On regarde ce qui se passe sur le territoire saint-quentinois et qui peut coller avec ce que l'on fait [...]. On est tombés sur cette société, Scale-1 Portal. [...] En voyant ce qu'ils faisaient, on s'est dit "Tiens [...], pourquoi ça ne s'appliquerait pas au théâtre ?" [...] On les a rencontrés, on est allés essayer leur dispositif », explique Lionel Masséat, directeur du TSQY, qui cherche à rendre ses spectacles accessibles à un large public, et travaille en ce sens avec des hôpitaux, prisons, Ehpad.

« Notre souhait n'est pas de faire du spectacle virtuel, tempère-t-il néanmoins. En revanche, des gens ne peuvent pas se déplacer. Par exemple,

C'est alors que la réalité virtuelle prendrait son sens. Elle a été expérimentée le 8 octobre dernier à l'occasion de la répétition générale du concert de la chanteuse Rosemary Standley et de l'ensemble Contraste. Elle fonctionne notamment grâce à un système de projection et des lunettes 3D permettant de suivre le spectacle à distance en ayant l'impression d'y être. Même si, dans ce cas précis, il n'a pas été possible d'installer le dispositif à l'hôpital de Bullion, comme initialement prévu, en raison du contexte sanitaire. C'est donc une pièce attenante à la grande salle du théâtre qui a été choisie. Le public, notamment des mécènes du théâtre, était au nombre de 15 personnes en salle, comme l'artiste, et 15 devant le système, avec une rotation tous les quarts d'heure.



**Le 8 octobre, la générale de la chanteuse Rosemary Standley a permis de tester la technologie. 15 personnes se trouvaient dans la grande salle du théâtre face à l'artiste, et 15 devant le système, dans une salle voisine.**

« On va filmer en 360 degrés et 3D un spectacle et on va renvoyer ce contenu sur trois écrans d'à peu près 12 m<sup>2</sup>, précise Olivier Legrand, directeur général de Scale-1 Portal. Les gens sont équipés de lunettes 3D et sont sur un lieu différent par rapport au spectacle, et vont pouvoir profiter de l'événement en 3D avec le son, en étant immergés au pied de la scène pratiquement. La caméra est posée à 1 m des artistes, donc vous avez un point de vision comme si vous étiez pratiquement sur scène. »

Il assure que l'essai a été concluant, avec des spectateurs « surpris de pouvoir assister à un spectacle dans [c]es conditions », et que « les gens du théâtre [...] ont eu des retours positifs ».

Autre levier du dispositif : le scan. « On va scanner l'artiste et les personnes qui sont devant l'écran virtuel, explique Olivier Legrand. On prend l'artiste, on en fait un avatar, et on l'envoie sur un écran sur un autre site, et sur l'autre site, ils ont

*aussi le même dispositif, ce qui fait qu'on peut avoir un échange entre l'artiste et les spectateurs. »*

La technologie a donc commencé à se mettre au service du spectacle au travers d'un partenariat gagnant-gagnant entre le TSQY et Scale-1 Portal. « On est vraiment dans une collaboration qui nous intéresse les uns les autres », juge Lionel Masséat, espérant « donner de la visibilité au travail » de l'entreprise et que celle-ci perfectionne le système « de manière à ce qu'il soit utilisable par plein de théâtres » « Ils ont amené leur savoir-faire en termes de prise de son et l'artiste, et nous, on a apporté en échange notre technologie pour pouvoir aussi la tester », abonde Olivier Legrand.

Des deux côtés, on espère que la collaboration se renouvellera pour d'autres spectacles. D'ici là, Scale-1 Portal aura peut-être le temps de perfectionner encore sa technologie, même si « tout est opérationnel puisqu'on a fait les tests et que ça a bien fonctionné », assure Olivier Legrand, qui évoque toutefois « des évolutions matérielles » à venir sur une telle innovation. Une innovation qui devrait être accessible au grand public à partir de 2021 depuis un smartphone. « Je pense que les opérateurs vendront des packages avec le téléphone + les lunettes », glisse le directeur général de Scale-1 Portal, qui parle d'un coût de « 1500 euros » le lot « avec une fourchette haute ». ■

nexity

**La cagnotte immobilière**

**NEXITY VOUS AIDE À DEVENIR PROPRIÉTAIRE EN DOUBLANT VOTRE APPORT JUSQU'À 6 000 €\***



Rendez-vous sur [cagnotte-immobiliere.nexity.fr](https://cagnotte-immobiliere.nexity.fr)

**nexity.fr**

**DERNIÈRE CHANCE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE À BEYNES**

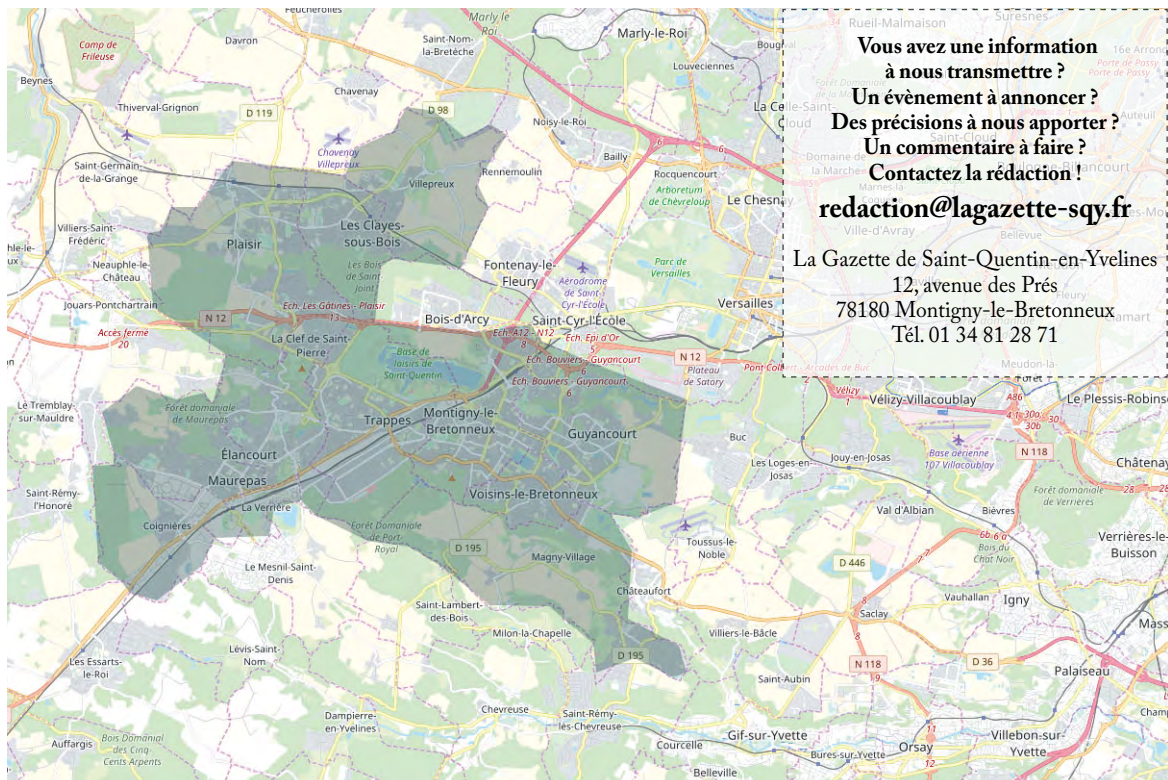
**2 ET 3 PIÈCES DISPONIBLES**

**VOTRE APPARTEMENT 2 PIÈCES à partir de 824€/MOIS\*\***

**01 85 55 11 11**

Prix d'un appel local depuis un poste fixe





# La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

**Rédacteur en Chef :**  
Damien Guimier  
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication, éditeur :**  
Lahbib Eddaouidi  
le@lagazette-yvelines.fr

**Actualités, sport, culture :**  
Alexis Cimolino  
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

**Actualités, faits divers :**  
Farah Sadallah  
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

**Publicité :**  
Lahbib Eddaouidi  
pub@lagazette-sqy.fr

**Conception graphique :**  
Mélanie Carvalho  
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

**Imprimeur :** Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 12-2020 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

## JEUX

### SUDOKU : niveau moyen

			4	3					
			8		9	3	5		
7	3	4	1					8	
		8			3	5	2		
		3			7		6		
	9		2	8				3	7
6	4	2		9	5				3
	1				4				
3						9	4		

### SUDOKU : niveau difficile

	4	2	6	8			3	
				9		8	4	
			1				2	
5	9	7	4				1	3
		8	5					
			7					8
				4			8	
3					2		7	
4	6		1	7				

### Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 108 du 24 novembre 2020 :

6	1	4	8	3	9	7	5	2
5	7	2	1	4	6	9	3	8
8	3	9	5	7	2	1	4	6
9	8	3	6	1	7	5	2	4
2	5	1	3	8	4	6	9	7
4	6	7	2	9	5	8	1	3
7	9	5	4	2	8	3	6	1
1	2	8	9	6	3	4	7	5
3	4	6	7	5	1	2	8	9

8	3	9	5	6	2	1	4	7
4	6	1	9	7	3	5	8	2
2	7	5	8	4	1	9	6	3
7	1	8	2	5	9	6	3	4
3	9	4	6	1	7	2	5	8
5	2	6	3	8	4	7	1	9
9	8	2	1	3	6	4	7	5
6	5	7	4	9	8	3	2	1
1	4	3	7	2	5	8	9	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

# VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL A DE L'AVENIR.

COMMUNIQUÉ

**97% DES FRANÇAIS QUI SE CHAUFFENT AU FIOUL DOMESTIQUE L'APPRECIENT POUR LE CONFORT QU'IL PROCURE.\***

## ET ON DEVRAIT TOUT CHANGER ?

Non, ce ne sont pas les déclarations opportunistes, ni même les bonnes intentions ou les bons sentiments qui font avancer le monde. Ce sont les idées et les solutions.

Les annonces gouvernementales concernant la transition énergétique ouvrent de nouvelles perspectives et ont fixé une échéance au 1<sup>er</sup> janvier 2022, mais elles ont suscité de nombreuses interrogations. Il est temps de dire clairement les choses :

- Le fioul domestique est bien sûr autorisé en usage de chauffage au-delà de 2022.
- Votre installation actuelle pourra être conservée jusqu'à son obsolescence au-delà du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- Seules les chaudières neuves qui seront installées après le 1<sup>er</sup> janvier 2022 devront répondre à de nouvelles normes.

Pour ces installations nouvelles, les professionnels ont développé en collaboration avec les agriculteurs, une nouvelle énergie de chauffage : le **biofioul**, un biocombustible à base de colza produit en France, disponible en 2022.

**Dans les territoires, on ne refuse pas le changement mais avant de changer, on commence par chercher les meilleures solutions pour tout le monde.**



## ON N'EST PAS OBLIGÉ DE TOUT CHANGER POUR CHANGER LE MONDE.

Pour en savoir plus, interrogez un professionnel du fioul domestique reconnu localement. Il vous présentera la solution adaptée à votre logement pour un chauffage au fioul durable, local et performant.



\* Sondage Opinion Way & FF3C - Août 2020

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations

# CULTURE

## EN LIGNE



Dir. communication SQY-Création B. Ploij-©Shutterstock

À VOIR ET  
À REVOIR SUR

**SQY.FR**

+ NOS RÉSEAUX



**SQY**  
Terre d'innovations